

CARMIGNAC PORTFOLIO

Société d'Investissement à Capital Variable

(la « Société »)

Siège social : 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg R.C.S. Luxembourg B 70 409

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Luxembourg, le 24 août 2023

Cher Actionnaire,

Le Conseil d'administration a l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée générale extraordinaire de la Société qui se tiendra le **1**^{er} **septembre 2023** à 15h00 (heure de Luxembourg), au siège social, pour délibérer et voter les points suivants :

ORDRE DU JOUR

- 1. Nomination du Président de l'Assemblée
- 2. Nomination de M. Philippe Dupuis en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet au 1^{er} septembre 2023 et jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle de 2024
- 3. Questions diverses.

Les actionnaires sont informés qu'aucun quorum n'est requis pour l'assemblée générale statutaire et que les décisions seront prises à la majorité des actions présentes ou représentées à l'assemblée.

Les décisions et le formulaire de procuration ci-joint sont disponibles sur Internet à l'adresse https://www.carmignac.lu/en/regulatory-information, sur demande au siège social à l'adresse CACEIS Bank, Luxembourg Branch 5, Allée Scheffer, L - 2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou auprès des institutions suivantes :

France: CACEIS Bank France

Italie: Banca Sella Holding S.p.A. (Sella), ALLFUNDS BANK S.A.U. - Succursale di

Milano, (AFB), CACEIS Bank Italy Branch, (CACEIS), Monte dei Paschi di Siena S.p.A. (MPS), Société Générale Securities Services (SGSS), State Street Bank International Gmbh – Succursale Italia (State Street)

Suisse : CACEIS Bank, Montrouge, Nyon Branch / Suisse Royaume-Uni : Carmignac Gestion Luxembourg, UK Branch

Si vous avez l'intention d'assister à l'assemblée, veuillez contacter le siège social au moins deux jours à l'avance. Si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'assemblée, mais que vous souhaitez prendre part au vote portant sur les résolutions, vous pouvez renvoyer le formulaire de procuration ci-joint accompagné d'une pièce d'identité ou de la liste des signataires autorisés de votre société au siège social par e-mail



(lb-domicile@caceis.com) et par courrier postal à l'adresse CACEIS Bank, Luxembourg Branch - A l'attention de Mme Julie Dye-Pellisson, 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, avant le 31 août 2023.

Le prospectus pour la Suisse, les documents d'informations clés, les statuts, les rapports annuels et les rapports semestriels pour la Suisse, ainsi que – dès que disponible - les modifications intégrales du prospectus pour la Suisse, sont disponibles sans frais auprès du Représentant en Suisse.

Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA Route de Signy 35 CH-1260 Nyon

Service de paiement en Suisse : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35 CH-1260 Nyon

Meilleures salutations,

Le Conseil d'administration CARMIGNAC PORTFOLIO



CARMIGNAC PORTFOLIO

Société d'Investissement à Capital Variable

(la « Société »)

Siège social : 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg R.C.S. Luxembourg B 70 409

Formulaire de procuration

Le/La soussigné(e)		
représenté(e) par		
	actions de CARMIGNAC PORTFOLIO	

donne par la présente procuration au Président de l'assemblée afin de le/la représenter à **l'Assemblée générale extraordinaire** des Actionnaires qui se tiendra au siège social le **1**^{er} **septembre 2023** à 15h00, pour délibérer et voter les points suivants :

		Pour	Abstention	Contre
1	Nomination du Président de l'Assemblée	sans objet	sans objet	sans objet
2	Nomination de M. Philippe Dupuis en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet au 1 ^{er} septembre 2023 et jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle de 2024			
3	Questions diverses			

En particulier, d'assister à cette assemblée ou à toute assemblée ultérieure si la première ne peut délibérer valablement ou est ajournée ;

De participer à toutes les délibérations, de voter concernant toutes les décisions liées à l'ordre du jour susmentionné et à ses fins ;

De prendre toutes les mesures qui sont, à ses yeux, dans l'intérêt de la Société;

D'approuver et de signer tous les actes et procès-verbaux ;

De remplacer et, de manière générale, de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de la ratification.



Fait à,	le	2023
· · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Signature		